



À Paris, le 31 juillet 2026

Le groupe d'experts cybersécurité du G7 conduit avec succès son exercice de coordination transfrontière 2026 dans le secteur financier

Le groupe d'experts cybersécurité du G7 (G7 Cyber Expert Group) a achevé avec succès un exercice de coordination transfrontière le 18 mai 2026. Cet exercice s'inscrit dans les efforts continus du Groupe visant à renforcer la résilience cyber du secteur financier dans les juridictions du G7. Une stratégie de long terme a été adoptée afin de pérenniser ces exercices et d'accroître le niveau de préparation des autorités concernées.

S'inscrivant dans la continuité de l'exercice de 2024, qui visait à consolider la capacité des autorités financières du G7 à se coordonner et à communiquer efficacement en réponse à un cyberincident transfrontière majeur affectant le secteur financier, l'édition 2026 a permis de tester les principales améliorations identifiées lors des précédents exercices et ateliers consacrés à la réponse aux incidents, à la reprise d'activité et à la communication de crise.

Afin d'améliorer la coordination entre les autorités financières du G7, l'exercice a simulé une cyberattaque de grande ampleur touchant l'ensemble des juridictions du G7. Le scénario a mobilisé les ministères des Finances, les banques centrales, les autorités de supervision bancaire et les autorités des marchés financiers, favorisant une réponse coordonnée et cohérente à l'échelle internationale.

À travers ces exercices, le groupe d'experts cybersécurité du G7 entend développer la capacité du secteur financier à faire face aux cybermenaces et à limiter les perturbations potentielles dans l'ensemble des juridictions du G7.

« Dans un environnement de cybermenaces toujours plus sophistiquées et transnationales, l'exercice mené par le CEG démontre la capacité des autorités du G7 à partager rapidement des informations critiques, à agir de manière coordonnée, et à préserver la stabilité du système financier face à des incidents majeurs », a expliqué Ivan Odonnat, Directeur général de la stabilité financière et des opérations.

Cet exercice permet aux autorités financières d'améliorer leurs dispositifs de coopération, de partage d'informations et de gestion de crise afin de répondre efficacement à un incident de cybersécurité.

Dans un environnement financier fortement interconnecté, la coordination transfrontière, la préparation à la gestion des incidents et le partage rapide d'informations demeurent des priorités essentielles pour le G7. Le groupe d'experts cybersécurité du G7 poursuit ses travaux

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France : presse@banque-france.fr - 01 42 92 39 00

de coopération afin d'anticiper les cybermenaces potentielles et de préserver la stabilité et l'intégrité du système financier mondial.

« La résilience du système financier repose aujourd'hui sur notre capacité à coopérer au-delà des frontières. Les enseignements tirés de cet exercice contribueront à renforcer davantage nos mécanismes de coordination et à garantir une réponse rapide, concertée et efficace face aux défis cyber de demain », a rappelé Ivan Odonnat.

À propos du groupe d'experts cybersécurité du G7. Le groupe d'experts cybersécurité du G7 coordonne les politiques et les stratégies de cybersécurité au sein des juridictions du G7. Sa mission est de renforcer la cyber-résilience du secteur financier en favorisant la préparation, le développement d'une compréhension commune des cybermenaces et la promotion d'approches harmonisées de gestion et d'atténuation des risques.

Publications récentes du groupe d'experts cybersécurité du G7 :

- [Déclaration du groupe d'experts cybersécurité du G7 sur l'intelligence artificielle et la cybersécurité](#) (2025)
- [Bonnes pratiques du cadre de reconnexion du G7](#) (2025)
- [Déclaration du groupe d'experts cybersécurité du G7 sur la transition vers la cryptographie post-quantique](#) (2026)

Plus d'informations sur le groupe d'experts cybersécurité du G7 et ses publications sont disponibles à cette [adresse](#).

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez-nous     

Contact Presse :

Service de presse de la Banque de France : presse@banque-france.fr - 01 42 92 39 00